« *Les niveaux de vie des consommateurs et des agriculteurs sont liés. Depuis quelques années, de plus en plus de consommateurs en prennent conscience* ».
André Chassaigne

La Terre

POUR QUE VIVE LE MONDE RURAL

NOUVELLE FORMULE - N° 3488 - 2 euros - ISSN 0040-3814 HEBDOMADAIRE - DU 20 AU 26 SEPTEMBRE 2011

Des prix et des revenus pour tous, c'est possible

PHOTO © JACKF - FOTOLIA.COM/© CANDYBOX IMAGES - FOTOLIA.COM

• Vie chère pour les familles, vie de misère pour les paysans : entre les deux, les profits écœurants des grandes surfaces.
• Le député (PCF) André Chassaigne propose une loi pour revenir à un contrôle sur les prix.
• Les agriculteurs attendent des solutions pour ne plus travailler pour rien.

Pages 4 à 6

Le lavage de laines du Bourbonnais

PHOTO JEAN-FRANÇOIS RIVIÈRE

Dans l'Allier, une entreprise quasi unique en France lave et transforme, à l'ancienne, plusieurs tonnes de laine par an. Elle recueille les tontes des éleveurs pour fabriquer des couettes, des oreillers ou encore des bonnets.

P.12 et 13

INTERNATIONAL

Ruinés par des emprunts qu'ils ne peuvent rembourser, de nombreux paysans indiens en sont réduit au suicide. Reportage.

P. 7

VOS DROITS

Beaucoup de données publiques sont gérées au moyen de l'informatique par les collectivités territoriales. Des lois garantissent la confidentialité la sécurité et le droit des personnes.

P. 14 et 15

Une loi pour unir paysans et consommateurs

Revenus. L'intérêt commun des agriculteurs et des consommateurs, c'est de revenir à un vrai contrôle des prix. Pour cela, il faut une loi : celle que vient de déposer André Chassaigne au nom des députés de la Gauche démocratique et républicaine.

PHOTO DR

Les revendications des agriculteurs (ici ceux du Modef au Salon de l'agriculture) peuvent rejoindre celles des consommateurs.

Diviser pour mieux régner : la maxime est connue, elle a de tout temps fait la preuve de son efficacité. Les magnats de la grande distribution, ceux dont les patrimoines envahissent régulièrement les numéros spéciaux des magazines économiques consacrés aux palmarès des fortunes, ne l'ignorent pas. On dirait même qu'ils en ont fait la clé de leur domination sur tout un pan de l'économie française. D'un côté, entretenir auprès des consommateurs l'image d'agriculteurs gavés de primes et qui ne cessent de se plaindre… alors que le prix des denrées alimentaires ne cesse d'augmenter, plus vite que l'inflation, sans jamais redescendre. De l'autre, instiller auprès des agriculteurs l'idée que les consommateurs n'ont qu'une obsession, aller au moins cher, et que leur manque de discernement ruine les productions françaises qui ne peuvent lutter à armes égales avec les produits d'importation.

LES GRANDES SURFACES SE SUCRENT SUR LES PRODUITS DE BASE

Tandis que les uns et les autres, confrontés à leurs propres difficultés qui ont pour point commun d'aller en s'aggravant, se jettent des regards suspicieux, qui coule des jours heureux ? Ceux que l'on a coutume d'appeler « les intermédiaires » : grossistes, négoce, industrie de transformation… et surtout, la grande distribution. Qu'on en juge : en dépit des difficultés rencontrées pour collecter des données, l'Observatoire de la formation des prix et des marges, présidé par le très libéral Philippe Chalmin, a livré en juin dans son premier rapport quelques chiffres assez impressionnants. La marge commerciale représente *« entre 35 % et 59 % du prix au détail »* des fruits et légumes… mais peut atteindre *« plus de 100 % sur les produits les moins chers »*.

Voilà une double confirmation : non seulement les grandes et moyennes surfaces (GMS) se sucrent sur le dos des fournisseurs, agriculteurs et PME en tête, en comprimant au maximum les prix d'achat, mais en plus elles réalisent leurs plus grosses marges sur les produits de base, ceux que les ménages les moins aisés doivent se résoudre à acheter. Cela ne vaut pas seulement pour les fruits et légumes. En viande bovine, le rapport Chalmin note que *« les marges industrielles et de distribution représentent respectivement 23 % et 29 % du prix au détail »*, soit 52 % en tout, et poursuit : *« La valeur de la matière première agricole (qui doit couvrir le coût de production et le revenu de l'éleveur) y contribuant pour 43 % »*.

Le même diagnostic se reproduit, à quelques nuances près, pour la viande porcine et les produits laitiers, l'Observatoire avouant manquer de données pour la volaille. Mais la réalité n'est plus contestable : la grande distribution – et, dans une moindre mesure, l'industrie agroalimentaire – capte à son propre profit l'essentiel de la valeur ajoutée issue du travail des producteurs, souvent contraints de vendre à perte. A son profit, et pas à celui des consommateurs, contrairement à ce que tentent de faire croire les bonimenteurs du style Michel-Edouard Leclerc.

> La grande distribution capte à son propre profit, et non à celui des consommateurs, l'essentiel de la valeur ajoutée issue du travail des producteurs.

C'est pour en finir avec cette situation scandaleuse que le député (PCF) du Puy-de-Dôme, André Chassaigne, vient de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi *« visant à encadrer les prix des produits alimentaires »*. Dénonçant notamment la *« politique active d'importation et de promotion »* de la GMS *« pour faire pression à la baisse sur les prix d'achat »* aux producteurs, le député propose que la France se dote de trois outils d'encadrement des prix.

En premier lieu, étendre le champ d'application du coefficient multiplicateur, aujourd'hui limité aux situations de crise dans le secteur des fruits et légumes, et totalement inutilisé. Créé à la Libération pour réduire à néant la spéculation et permettre aux Français de se nourrir, le coefficient multiplicateur a été supprimé par Jacques Chirac en 1986 – avant d'être réintroduit en 2005, mais avec une portée si limitée… qu'il n'a jamais été utilisé depuis ! Dommage : son principe, simple – fixer un taux à ne pas dépasser entre le prix d'achat au fournisseur et le prix de vente au consommateur – lui confère une efficacité redoutable pour limiter les marges abusives, puisque tout ce qui est acheté à bas prix au producteur ne peut être revendu qu'à bas prix. Fort de ce constat, André Chassaigne propose d'en étendre l'application à *« l'ensemble des produits agricoles et agroalimentaires »*, y compris hors des périodes de crise.

UNE CONFÉRENCE ANNUELLE SUR LES PRIX

Deuxième lame du dispositif : autoriser les interprofessions à fixer des prix minimums indicatifs par production, prenant en compte l'évolution des charges de production, qui serviraient de référence lors des négociations entre producteurs, transformateurs et distributeurs. André Chassaigne y voit un moyen efficace pour contrer les conséquences des *« fluctuations des prix sur les marchés mondiaux »*. Enfin, le texte propose d'instaurer une *« conférence annuelle sur les prix »*, pour définir *« un niveau de prix d'achat plancher aux producteurs »*. Une telle conférence regrouperait les acteurs de chaque filière – fournisseurs, distributeurs, producteurs, mais aussi *« l'ensemble des syndicats agricoles »*. Une pierre en passant dans le jardin du *« syndicalisme majoritaire »* et plus généralement des structures actuelles de (co-)gestion de l'agriculture, à qui est souvent reproché leur manque de transparence. Sans présumer du futur succès de la proposition de loi d'André Chassaigne (lire à ce sujet notre *« Rencontre »* avec lui), voilà en tout cas de quoi faire avancer le débat sur les intérêts communs des agriculteurs et des consommateurs. Pour que la fameuse promotion des « cinq fruits et légumes par jour » devienne enfin une réalité, profitable autant à ceux qui les mangent qu'à ceux qui les produisent. ■

Olivier Chartrain

A l'offensive sur les prix

André Chassaigne, député communiste du Puy-de-Dôme, est l'auteur de la proposition de loi pour lutter contre la vie chère et assurer les revenus des agriculteurs. Il répond aux questions de *la Terre*.

« *Il n'y a pas de quoi pleurer* » quand on regarde les profits de la grande distribution, note André Chassaigne.

PHOTO YANNICK CURT

La Terre : Pourquoi proposez-vous votre texte aujourd'hui ?

André Chassaigne : Cette proposition s'inscrit tout d'abord dans le prolongement de l'action que les communistes ont engagée contre la vie chère. Aujourd'hui les difficultés des gens s'aggravent, les salaires sont très bas et on refuse de les augmenter, les minimas sociaux sont insuffisants, on assiste à une montée générale de la pauvreté. Mon texte propose un débouché politique, sur la question du prix des produits alimentaires, de cette action de mobilisation du PCF. Sur dix ans, les prix alimentaires ont grimpé de 2,1 % en moyenne, alors que l'inflation est autour de 1,8 %. Cela grignote les budgets des familles – en particulier des plus défavorisées d'entre elles, puisque ce sont celles où l'alimentation représente, avec le logement, le plus gros poste de dépenses.

Ce n'est pas de la faute des agriculteurs !

Non, justement ! Et c'est pourquoi il est indispensable de montrer que l'intérêt du consommateur est extrêmement lié à celui du producteur. Il ne faut pas opposer agriculteurs et consommateurs. Ce n'est pas la réalité. Pour cela il faut démonter les mécanismes qui font que depuis des décennies, les prix à la production stagnent ou baissent, alors que les prix à la consommation augmentent régulièrement. Les niveaux de vie des consommateurs et des agriculteurs sont liés. Depuis quelques années, de plus en plus de consommateurs en prennent conscience. Ce n'est pas pour rien que se développent des circuits courts, y compris au niveau de la restauration collective, dans les collectivités locales. C'est une évolution sociétale.

Ce lien entre consommateurs et producteurs est-il pris en compte aujourd'hui ?

Trop souvent on répond aux problèmes par des mesures d'urgence, comme on en a connu cet été : reports de charges, d'échéances de prêts… Ces réponses sont à la fois individuelles et totalement insuffisantes. Au bout du compte, on tend à faire glisser la responsabilité de la situation sur les coûts de main-d'œuvre, sur le niveau des cotisations sociales ou sur les normes environnementales, qui diffèrent selon les pays de l'Union européenne. Bien sûr, il faut une harmonisation dans le cadre de la politique agricole commune. Mais il y a aussi une responsabilité nationale, et ma proposition de loi avance des outils qui permettraient une maîtrise des prix à la consommation en lien avec ce qui est payé aux producteurs. Car la loi de modernisation de l'économie (LME) n'apporte aucune solution. Au contraire, elle aggrave le problème en ouvrant les portes à la négociation directe. Quant aux appels à la morale ou à la bonne volonté de la grande distribution, je n'y crois pas ! Il faut un véritable encadrement.

« IL FAUT DÉMONTER LES MÉCANISMES QUI FONT QUE DEPUIS DES DÉCENNIES, LES PRIX À LA PRODUCTION STAGNENT OU BAISSENT, ALORS QUE LES PRIX À LA CONSOMMATION AUGMENTENT RÉGULIÈREMENT. »

N'est-ce pas un peu facile de montrer du doigt les grandes surfaces ?

Il y a bien sûr d'autres problèmes, comme l'ignoble spéculation mondiale sur les prix alimentaires. Il faut s'attaquer à cela. Mais le coefficient multiplicateur ne met pas seulement en cause la grande distribution : c'est l'ensemble des intermédiaires qui sera concerné. Cela dit, quand on regarde les profits de la grande distribution, il n'y a pas de quoi pleurer tant ils sont énormes et augmentent presque chaque année ! Or ils sont faits au détriment des fournisseurs et des consommateurs.

Coefficient multiplicateur ou prix minimum, cela a déjà existé et ça n'a pas marché…

On ne peut pas dire que ça n'a pas marché puisque cela n'a jamais été appliqué ! Le coefficient multiplicateur, limité au domaine des fruits et légumes, a été considéré comme une sorte de menace, une arme de dissuasion. Dans le fonctionnement vertical des interprofessions, il y a d'importants blocages au niveau des intermédiaires – industrie agroalimentaire, négoce ou grande distribution. On ne peut donc pas dire que ça n'a pas marché : hormis à la Libération, ça n'a pas été utilisé.

Votre proposition n'est-elle pas en contradiction avec les règlements européens ?

Mais la réglementation européenne, ce sont des politiques qui la décident ! Il faut être offensif, arrêter de dire qu'on ne peut pas toucher aux traités, aux décisions qui viennent de l'Europe. Il faut une véritable volonté politique de bousculer la réglementation européenne. Et quoiqu'il en soit, mon texte n'est pas en contradiction avec elle, par exemple sur le prix minimum indicatif. L'Europe, c'est nous qui la faisons et il faut que la France soit à la pointe, parce que les difficultés des agriculteurs français sont aussi celles d'autres producteurs européens.

Vous proposez des conférences annuelles sur les prix incluant tous les syndicats : est-ce une critique des structures actuelles de l'agriculture ?

Oui. Aujourd'hui tout est cloisonné, atomisé, opaque. Il n'y a aucune transparence, au point que l'Observatoire des prix et des marges ne parvient pas à savoir comment se construisent les prix. La transparence est une exigence, il faut l'imposer. Le point de départ doit être le revenu nécessaire pour que vivent les agriculteurs. A partir de là, il faut savoir ce qui se passe, déterminer les dérives et faire en sorte que l'ensemble des partenaires soit concerné. Aujourd'hui tout se passe en petit comité. Il y a, on l'a vu au niveau du lait notamment, une exigence de démocratie et de pluralisme.

Que va devenir votre texte ?

Je vais m'efforcer de le faire retenir dans le cadre d'une « niche » parlementaire à l'Assemblée. Mais ce n'est pas une simple démarche législative : c'est une proposition que portera le Front de gauche, dans son projet partagé, bien au-delà de notre groupe parlementaire. Et si demain la gauche arrivait au pouvoir, cela ferait partie des exigences que l'on aurait pour ce que pourrait être un gouvernement de gauche demain. ■

Entretien réalisé par Olivier Chartrain

Les paysans travaillent pour du beurre

Consommation. Alors que beaucoup de productions agricoles ne sont pas rémunératrices, les consommateurs sont soumis à des hausses des prix incessantes. Entre les deux, la grande distribution en profite.

PHOTO ELEVAGES ET PAYSAGES.COM

Le prix de la viande bovine n'est pas suffisant pour couvrir les coûts de productions.

Des agriculteurs qui manifestent pour dénoncer le manque de rémunération de leur travail, l'image est devenu habituelle. Cet été, ce sont les producteurs de fruits et légumes qui ont posé devant les caméras, alors que la plupart de leurs productions étaient en crise.

La sécheresse printanière, l'été maussade et l'*Escherichia Coli* ne sauraient expliquer cette crise, dont le refrain est répété chaque année. La France ne produit pourtant que 60 % des fruits et légumes qu'elle consomme, notamment à cause de la disparition de nombreuses exploitations. Le marché pourrait donc être régulé en important uniquement les quantités dont on a besoin en France, au moment où certaines productions manquent. Mais la grande distribution importe plus que nécessaire, à des prix très faibles. Même à l'intérieur de l'Union européenne, les distorsions de concurrence se font lourdement sentir en défaveur des paysans français. Les Espagnols (qui connaissent également des difficultés) bénéficient notamment d'une main-d'œuvre moins chère et d'un soutien politique à l'export. Les Français sont contraints de s'aligner sur les prix espagnols, alors que leurs charges sont plus élevées. Résultat, le prix de vente est souvent plus faible que le coût de production. Entre 1992 et 2010, le résultat courant des exploitations d'arboriculture fruitière est passé de 26 400 euros à 18 600 euros.

L'ÉLEVAGE BOVIN DANS LE MÊME PANIER

Production différente, problèmes similaires. Sur les trois derniers exercices connus, le revenu annuel moyen des producteurs de viande bovine, qui se dégrade depuis 2006, est de 12 000 euros par unité de travail agricole. Toujours endettés, ils sont victimes de la hausse du prix des aliments pour les animaux (certains ont plus que doublé en un an) et de l'énergie. Malgré les aides de la PAC, le prix de la viande n'est pas suffisant pour couvrir les coûts de productions. Selon la profession, il manquerait au moins 30 centimes par kilo de carcasse.

On peut imaginer que le consommateur soit prêt à payer quelques centimes de plus pour une viande de qualité, produite en respectant des normes sociales et environnementales strictes. Il y a aussi une autre solution : rogner sur les marges des distributeurs. Selon un rapport du Sénat, le prix au kilo payé au producteur aurait augmenté de l'ordre de 15 % en 12 ans, contre une augmentation d'environ 30 % du prix au détail pour le consommateur sur la même période.

Viande porcine, volaille, œufs, lait... dans toutes les filières, et malgré des spécificités liées à chaque production, le constat est toujours le même : les agriculteurs sont les seuls à supporter les hausses des coûts de production. Mais à l'autre bout de la chaine, le consommateur n'en profite pas, puisque les prix de vente augmentent sans cesse. Entre les deux, certains s'enrichissent. Les industriels et les transformateurs ont certainement leur part de responsabilité, mais ils sont soumis eux aussi aux diktats des véritables gagnants de l'affaire : les distributeurs. Alors que tout le monde s'accorde sur le constat, rien n'est fait pour les contraindre à diviser équitablement le gâteau. Le ministre de l'Agriculture Bruno Le Maire multiplie les mises en garde (non suivies d'effets) contre la grande distribution. Le groupe Auchan a été condamné début septembre à une amende d'un million d'euros pour des clauses abusives dans des contrats avec ses fournisseurs, suite à une plainte déposée par Hervé Novelli, secrétaire d'État au commerce.

Toutes ces gesticulations n'auraient pas été nécessaires si, en mars 2008, la loi de modernisation de l'économie (LME, surnommée « Loi Michel-Edouard» car largement inspirée par le patron du groupe Leclerc) n'avait pas été votée. Sous prétexte de faire baisser les prix en augmentant la concurrence et en autorisant la libre négociation entre distributeurs et industriels, elle a donné les pleins pouvoirs aux grandes surfaces. Mais une loi, ça se change. En adoptant la proposition de loi d'André Chassaigne, les parlementaires auront l'occasion de le faire. ■

Yannick Curt

ILS ONT DIT

« Besoin d'indicateurs pertinents »

Luc Smessaert, membre du bureau de la FNSEA

« Nous voulons que cessent les ventes à perte. Il faut non seulement des prix qui compensent les coûts de production, mais cela ne suffit pas : il faut que le travail soit rémunéré. En fruits et légumes par exemple, la main-d'œuvre représente jusqu'à 50 % du coût de production. La proposition d'une conférence annuelle sur les prix recoupe en fait la fonction actuelle de l'Observatoire des coûts et des marges. Il est indispensable que le législateur dispose de tels outils pour réduire les marges des grandes surfaces et de l'industrie. Quant à encadrer les prix, c'est déjà ce qui se fait au sein des filières. Mais nous avons besoin de lisibilité, à moyen et long terme, pour pouvoir investir : il faut au moins des indicateurs pertinents et mis à jour régulièrement. »

« Un garde-fou »

Jean Mouzat, président du Modef

« Cette proposition rejoint la réflexion du Modef : pour qu'il y ait une agriculture, il faut qu'il y ait un consommateur satisfait. La proposition de conférences sur les prix correspond bien à ce qu'il faudrait mettre en place, mais ce sera difficile. Il faut que les gens, que tous ceux qui sont concernés, s'approprient une telle proposition. Nous avons besoin de consommateurs exigeants. Quant aux prix minimum, ils doivent prendre en compte non seulement le prix de revient de la production mais aussi la rémunération du travail. En tout cas ils sont indispensables si on veut maintenir un peu de vie sur les territoires, un tissu économique et culturel rural : ça passe par les paysans... qui sont une espèce en voie de disparition. Aujourd'hui, le moindre incident climatique, économique ou sanitaire fait chanceler tout le système : utiliser vraiment le coefficient multiplicateur établirait un garde-fou dans les situations de crise. » ■

Propos recueillis par Olivier Chartrain

En Inde, le suicide des paysans continue

Reportage. Le monde rural, qui représente plus de 70 % de la population indienne, est gagné par le suicide. Victimes de la sécheresse et de récoltes insuffisantes, ruinés par des prêts qu'ils ne peuvent rembourser, dupés par Monsanto, 17 368 paysans se sont donné la mort en 2010.

PHOTO DR

La plupart des paysans indiens sont lourdement endettés.

Il s'appelait Khandale et avait 25 ans. Il vivait à Dahegaon dans l'Etat du Maharastra, un petit village à 30 kilomètres de Bombay – le « New York » de l'Inde. Son frère, Pramod, l'a retrouvé mort, pendu à un arbre. *« La dernière fois qu'on l'a vu, on pensait qu'il allait au village voisin. Il avait le projet de planter du coton, d'acheter une bicyclette et même de trouver une femme ! Jamais on n'aurait pensé qu'il allait se suicider. »* Mais ce que la famille ignorait, c'est que Khandale était surendetté depuis trois ans et vivait à crédit. *« Quand sa mort a été annoncée, nous avons eu la visite de l'homme à qui mon frère avait emprunté de l'argent. Jamais il ne nous en avait parlé et il devait plus de 50 000 roupies »*. L'équivalent de 1 000 euros et de trois années de revenus.

Des cas comme celui de Khandale, il y en a eu 216 000 en 13 ans. Aujourd'hui, un suicide a lieu toutes les 20 minutes, majoritairement des hommes dont un tiers a moins de 30 ans. Les Etats centraux et secs du Karnataka, de l'Andhra Pradesh, du Maharastra et du Madhya Pradesh, là où beaucoup ont cru au miracle du coton génétiquement modifié de Monsanto, sont les plus touchés.

DES TAUX D'INTÉRÊT À 60 % PAR MOIS

La majorité des suicides s'explique par des prêts que les paysans souscrivent auprès de personnes privées, et qu'ils ne peuvent pas rembourser, les taux d'intérêt pouvant aller de 36 à 60 % par mois. Les paysans riches ne voient souvent que 20 % de leurs besoins en crédit couverts par les sources institutionnelles, et *« les plus pauvres n'ont pas accès aux prêts à faible taux d'intérêt qui ont pourtant été prévus pour eux »*, ajoute Raghavalu, le secrétaire de la branche locale du Parti communiste indien marxiste (PCIM). *« Souvent, ces prêteurs vendent aussi les pesticides et les engrais pour mieux garder la mainmise sur les paysans »*. Dans les faubourgs de Hyderabad, capitale de l'Andhra Pradesh, se trouve un marché réservé aux producteurs. *« Ici, on vend directement au client sans passer par des intermédiaires et nos bénéfices nets sont trois fois plus élevés »* lance Firoze, qui est venue vendre ses tomates et ses haricots verts. Lorsqu'on lui demande si elle a dû faire un prêt pour subvenir à ses besoins, elle tourne d'abord la tête et fait mine de ne pas avoir entendu. Puis avoue qu'elle doit 30 000 roupies depuis six ans à un particulier qui la laisse tranquille, car tous les mois, elle et son mari arrivent à payer les intérêts.

Les prêts octroyés par le gouvernement ne sont qu'à 9 % d'intérêt maximum, mais seul un paysan sur dix y accède. Pourtant, depuis que Manmohann Singh est Premier ministre, la situation dans l'Andhra Pradesh s'est améliorée et le nombre de suicides a fortement diminué, admet Raghavalu : *« Le gouvernement a mis deux fois plus d'argent à la disposition des paysans. Pour chacun, la somme annuelle disponible est calculée en fonction de la surface, du type de production et de son rendement. Les paysans possèdent une carte de crédit qui leur permet de retirer de l'argent quand ils en ont besoin »*. Mais, comme le souligne un journaliste local, Vinod Kumar : *« Les paysans sont si peu informés que très peu y accèdent. Ils ne savent même pas ce qu'est une carte de crédit ! »* Dans le même temps, le gouvernement du Premier ministre, depuis son accession au pouvoir en 2004, n'a jamais consacré plus de 2 % de son budget à l'agriculture, source de 22 % d'un PIB de 800 milliards de dollars.

DES MESURES ATTENDUES

Le gouvernement a promis des compensations aux familles des victimes : jusqu'à 2 000 euros pour le remboursement des dettes et 1 000 euros d'aide à la subsistance. Des paysans, rassemblés en petit comité dans le village de Dahegaon, attendent du gouvernement qu'il *« soutienne les familles concernées et qu'il prenne des mesures pour empêcher les suicides »*. La famille de Khandale, qui aurait pu obtenir une compensation, n'a rien eu. Selon Vinod Kumar, *« les paysans ne distinguent pas les dépenses pour l'agriculture des autres dépenses, et aucun ne peut fournir la preuve que l'argent a servi à financer leur activité »*. C'est ce qui s'est passé pour Khandale : *« Il n'y avait aucune trace du prêt que mon frère avait fait, alors pour le gouvernement, il n'y avait pas la preuve que mon frère s'était surendetté pour son métier »*, témoigne Pramod. ■

Pauline Garaude

LE DÉSASTRE MONSANTO

Le 17 avril 2009, 1 500 fermiers se suicidaient collectivement. Principal coupable, l'endettement, lié à l'achat de semences OGM miraculeuses… qui se sont révélées catastrophiques. Les plants de coton Bt ont été infestés par le ver vorace de la capsule. Les semenciers avaient oublié de préciser que les plants n'étaient pas résistants aux maladies locales et nécessitaient quand même l'usage de pesticides. Ils avaient aussi omis d'indiquer que les variétés en question buvaient deux fois plus d'eau et dégradaient les sols à grande vitesse. Du coup, les sécheresses ont été amplifiées et les rendements réduits à peau de chagrin. Les paysans se sont retrouvés paralysés par leurs dettes et sans un sou pour acheter les semences de l'année suivante. *« Certains des fermiers qui se sont suicidés avaient réalisé jusqu'à cinquante pulvérisations d'herbicide et de pesticide sur leurs champs de coton, mais cela n'a pas empêché leur récolte de dépérir »*, affirme le professeur Nanjundaswamy, fondateur du Mouvement pour la défense des fermiers du Karnataka (Karnataka Rajya Ryota Sangha - KRRS). ■